

Épargnez utile : achetez des fermes avec Passeurs de terres !

Vous avez peut-être suivi l'actualité concernant les Livrets A, placement d'épargne préféré des Français ? Les députés ont permis l'utilisation des fonds en direction du financement des projets des entreprises de l'armement... [Les Passeurs de terres](#) souhaitent vous proposer une autre alternative : épargner en faveur de la transition écologique !

Acheter des fermes pour installer des paysans bio qui fourniront l'alimentation localement nous apparaît plus utile et surtout plus essentiel pour relever les enjeux qui s'offrent au Monde !

Placez votre épargne en souscrivant des parts sociales auprès de la coopérative et aidez nous ainsi à conforter les installations de paysans et paysannes sur :

Les fermes de l'Etang (Montaigu Vendée – 85)
La ferme du Bois de Lepo (Ste Gemmes sur Loire – 49)
Le jardin d'Esia (La Chapelle Heulin-44)
La ferme de Redurin (Plessé-44)



Aidez nous à acquérir ces fermes !

La souscription de parts sociales de la coopérative au travers de l'épargne solidaire contribuera à cette finalité.

La coopérative Passeurs de terres étant reconnue d'Utilité Sociale **une réduction d'impôts sur les revenus 2023 de 25 % de sommes versées à la coopérative en 2023 peut être sollicitée.**

Parlez de la coopérative foncière autour de vous !

En savoir plus : [Souscrire à Passeurs de terres](#)



70 route de Nantes - 49610 MURS-ERIGNE
06 72 59 28 37
RCS 844 430 777
contact@passeursdeterres.org
www.passeursdeterres.org



Soutenu par

